

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 2

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

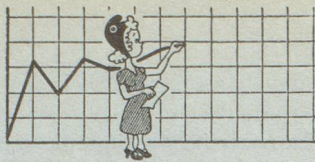
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Le ministère de M. Guy Mollet. — Les premières déclarations du nouveau gouvernement formé par M. Guy Mollet ont eu visiblement pour objet de rassurer l'opinion. Tout en mettant l'accent sur son souci d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, le Président du Conseil a manifesté la ferme volonté d'éviter toute inflation ainsi que toute dévaluation, ce qui limitera, par la force des choses, assez étroitement ses possibilités d'action dans le domaine social. Il y avait manifestement contradiction entre les promesses électorales d'un relèvement des salaires nominaux et la conception d'un effort supplémentaire d'investissement. Il est significatif pour la modération du programme économique et financier du gouvernement que celui-ci n'a pas jugé possible de donner suite à la demande qui figurait dans le programme socialiste et qui concernait l'augmentation du salaire interprofessionnel garanti (S. M. I. G.). Dans ces conditions, il apparaît comme probable que M. Guy Mollet se trouvera contraint de suivre, selon l'opinion généralement admise, dans les domaines de l'économie et des finances, une politique voisine de celle de son prédécesseur. Cette impression relativement rassurante s'est traduite par une baisse des cours de l'or, tandis que le marché des valeurs semble vouloir se cantonner dans une attitude d'expectative.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Un déficit qui se transforme en excédent. — L'année 1955 a marqué un redressement très net de la balance commerciale française, puisqu'elle s'est soldée par un excédent de 39,4 milliards de francs contre un déficit de 12,6 milliards en 1954. La balance à l'égard des pays étrangers, sans atteindre l'équilibre, s'est également sensiblement améliorée. Le déficit est revenu de 148,1 milliards en 1954 à 84,2 milliards en 1955, les importations ayant été couvertes par les exportations à concurrence de 93 %, ce qui est le plus fort pourcentage depuis la guerre. En effet, les exportations vers l'étranger ont augmenté de 20,6 %, tandis que les importations en provenance de l'étranger n'accusent qu'une augmentation de 12,3 %. Par contre dans les échanges avec les territoires d'outre-mer, la position de la métropole s'est un peu affaiblie, le solde créditeur étant revenu de 135,5 milliards en 1954 à 129,5 milliards en 1955.

U. E. P.

Déficit en janvier. — C'est un solde déficitaire de 55,5 millions de dollars que font apparaître les comptes de la France à l'Union Européenne de Paiements pour le mois de janvier. Le mois précédent avait laissé un déficit de 6,6 millions seulement. Pour expliquer ce nouveau déficit, le plus élevé qui ait été enregistré depuis juin 1953, le Ministère des Finances a invoqué l'intervention des éléments d'ordre psychologique étrangers à la situation réelle des échanges commerciaux. En effet, à la suite des mouvements spéculatifs passagers, qui s'étaient également manifestés sur le marché de l'or au lendemain des élections du 2 janvier, des importateurs se hâtaient de couvrir leurs besoins de devises étrangères, tandis que les importateurs, tenant à conserver le plus longtemps possible leurs rentrées en devises, en ralentissaient le rapatriement.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Pronostic favorable. — L'économie française traverse depuis environ trois ans une phase d'expansion liée à la notion de stabilité aussi bien des prix que de la monnaie. Cette « expansion sans inflation », pourra-t-elle se pour-

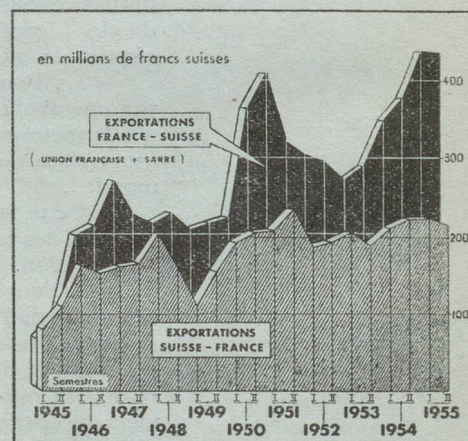
suivre ? A cette question, les chefs d'entreprise interrogés par l'Institut National de la Statistique donnent, dans leur grande majorité, une réponse affirmative. Les deux tiers environ des industriels consultés pensent que la production, dans le premier semestre de l'année, accusera par rapport à la période correspondante de 1955, une augmentation, il est vrai, assez modérée, se traduisant par un accroissement de 3 à 10 %, réserve faite en ce qui concerne l'industrie textile. Ils prévoient en même temps une légère hausse des prix de gros, se situant entre 2 et 3 %.

Excédent pour le premier semestre 1955. — La balance générale des paiements de la zone franc pour le premier semestre 1955 fait apparaître, en ce qui concerne les paiements courants, un solde créditeur de 219 millions de dollars (unité de compte) contre seulement 78 millions dans le premier semestre 1954. Grâce à cet excédent, auquel s'est ajoutée l'aide américaine, soit 296 millions, les avoirs publics en or et en devises ont augmenté de 319 millions et les avoirs privés en devises de 30 millions de dollars.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Augmentation de 10 % en 1955. — L'indice de la production industrielle — sans le bâtiment — s'est élevé à 181 en décembre (base 100 en 1938). La production est donc restée au même niveau qu'en novembre et a dépassé de 7,8 % celle de décembre 1954. Dans l'ensemble de l'année 1955 l'indice moyen ressort à 169, soit 10 % au-dessus de celui de 1954 et 20 % au-dessus de celui de 1953.

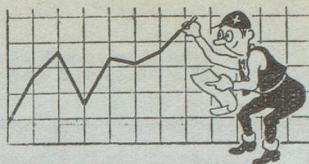
GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	9 fév.	2.970	5 janv.	2.940	10 fév.	2.660
Cours fr. s. marché parallèle . .	9 fév.	80,30	5 janv.	82,50	10 fév.	79,68
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	3 fév.	345	6 janv.	339	4 fév.	349
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	décembre	181	novembre	181	décembre	168
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	novembre	206	octobre	204	novembre	189
Ind. prix de gros (1949 = 100)	janvier	138,8	décembre	137,7	janvier	135,5
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	janvier	146,8	décembre	146,3	janvier	145,3
Transports commerc. (mio. t.)	novembre	17,6	octobre	17,8	novembre	16,2
Voyageurs (millions)	novembre	44,3	octobre	42,7	novembre	43,2
Ind. vol. import. (1938 = 100)	novembre	141	octobre	128	novembre	131
Ind. vol. export. (1938 = 100)	novembre	227	octobre	225	novembre	231
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$)	janvier	-55,5	décembre	-4,5	janvier	+6,3

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

COMMERCE EXTÉRIEUR

La balance commerciale très déficitaire en janvier. —

En janvier, les importations ont atteint 535,6 millions de francs, en regard de 632,1 millions de francs en décembre dernier et 449,5 millions de francs en janvier 1955.

Les exportations se sont élevées à 427,2 millions de francs contre 550,1 en décembre et 384 millions de francs en janvier 1955.

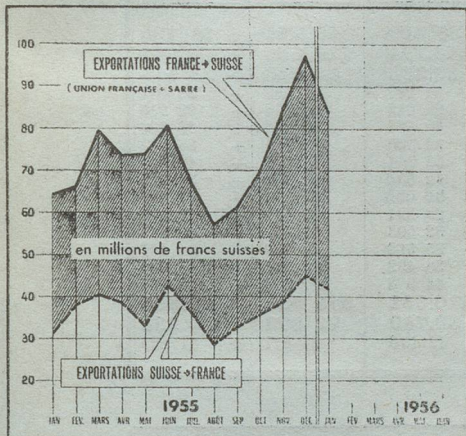
Il en résulte que la balance commerciale présente donc pour le premier mois de l'année un solde passif de 108,4 millions de francs, contre des soldes passifs de 82 millions de francs en décembre dernier et 65,5 millions de francs en janvier 1955.

U. E. P. Position de la Suisse en janvier. —

A fin janvier, le trafic des paiements avec les pays de l'Union Européenne de paiements laissait pour la Suisse un solde passif de 32,6 millions de francs. Compté tenu des remboursements effectués à la Suisse conformément aux accords de consolidation, l'avance de la Confédération à l'U. E. P. s'est réduite de 11,3 millions de francs et s'élevait à fin janvier à 429,8 millions de francs.

Le quota de la Suisse, y compris sa rallonge, est donc utilisé à raison de 46,3 %.

MERCE FRANCO-SUISSE



O. E. C. E.

La Suisse à la présidence du Comité exécutif. —

Le Conseil de l'O. E. C. E. a décidé que la présidence du Comité exécutif de cette organisation serait assumée jusqu'au 30 juin prochain par le représentant de la Suisse auprès de l'O. E. C. E., M. Gérard Bauer, ministre plénipotentiaire.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	9 fév. 30,50	6 janv. 30,25	8 fév. 28,75
Cours billet 100 fr. fr.	9 fév. 1,08 1/2	5 janv. 1,06 3/4	8 fév. 1,14 1/4
Ind. gén. actions.	janvier 441	décembre 432	janvier 429
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant).	3 ^e trim. 132	2 ^e trim. 131	3 ^e trim. 130
Ind. prix de gros (1939 = 100)	janvier 214,9	décembre 215,5	janvier 216,5
Ind. prix à la consommation (1939 = 100)	janvier 172,6	décembre 173,6	janvier 172,4
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	2 ^e trim. 115,3	1 ^{er} trim. 115,4	2 ^e trim. 115,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	décembre 16,6	novembre 17,4	décembre 16,2
Voyageurs (millions)	décembre 1,9	novembre 2	décembre 1,9
Ind. import. (1938 = 100)	janvier 170	décembre 198	janvier 143
Ind. export. (1938 = 100)	janvier 155	décembre 198	janvier 140
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	janvier -7,4	décembre -8,2	janvier -8,1

Augmentation des exportations en 1955. — De HORLOGERIE

1.039,9 millions de francs en 1954, les exportations horlogères suisses ont passé à 1.077 millions de francs en 1955 ce qui représente une augmentation de 3,56 %. En ce qui concerne la répartition des exportations horlogères, on constate des progrès sensibles en Europe. L'Italie est la principale cliente de l'horlogerie suisse, suivie de l'Espagne, de l'Allemagne occidentale et de la Grande-Bretagne. L'industrie horlogère suisse a d'ailleurs pu sauvegarder ses positions sur la plupart des marchés mondiaux. Elle occupe le second rang parmi les industries d'exportation, venant, comme l'année précédente, après l'industrie des machines (1.236,6 millions de fr.) et avant celles des textiles (729,4 millions de fr.) et des produits pharmaceutiques (404,5 millions de fr.).

Bénéfice croissant en 1955. — Pour 1955, le compte C. F. F.

d'exploitation des C. F. F. fait apparaître un excédent de recettes de 268,4 millions de francs, contre 234,8 millions de francs en 1954. Les recettes d'exploitation se sont montées à 833,5 millions (contre 782 millions l'année précédente), tandis que les dépenses ont été de 565 millions de francs (547,3 millions de francs). On suppose qu'après toutes les dépenses à couvrir (amortissements, frais de capitaux, versement complémentaire à la Caisse de pensions, allocations de renchérissements aux pensionnés) il subsistera encore un bénéfice net de 85 millions de francs environ.

Les résultats de la Swissair. — En 1955, le nombre TRAFIC AÉRIEN

des passagers transportés par la Swissair s'est accru de 16 %, atteignant le chiffre de 630.719 (544.838 en 1954). Le volume des marchandises transportées est en augmentation de 39 %, le fret ressortant à 8.486.812 kilogrammes et les envois postaux à 3.317.270 kilogrammes. Le coefficient d'utilisation s'est amélioré en 1955 à 64,8 % alors qu'il n'était que de 59 % en 1954. A la suite de ce développement du trafic aérien, le chiffre d'affaires de la Swissair a atteint l'an passé 130 millions de francs, en augmentation de 17,1 %.

Rapport de la Banque Nationale Suisse. — Dans son BANQUE

rapport annuel, la Direction générale signale que la circulation des billets s'est élevée en moyenne à 5.056.844.480 francs. Elle a atteint au maximum (le 30.12.55) 5.532.734.650 francs et au minimum (le 16.2) 4.852.771.515 francs.

La couverture or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 129,33 % et au minimum à 117,92 %. Si l'on tient compte non seulement des billets mais aussi des autres engagements à vue, ces proportions sont respectivement de 91,81 % et 88,38 %.

Le bénéfice net de l'exercice 1955 s'est élevé à 6.271.994 francs ; il sera réparti comme suit : 100.000 francs au fonds de réserve, 1.500.000 francs pour paiement du dividende de 6 % aux actions, 3.771.994 francs versés à la Caisse fédérale qui répartira cette somme aux cantons à raison d'une indemnité de 80 francs par tête de population. Le 57,35 % du capital social de la Banque Nationale Suisse appartient aux cantons, aux banques cantonales ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public et le 42,65 % à des actionnaires particuliers.